

**Séminaire commun – 7<sup>e</sup> séance : mardi 26 avril 2016**  
**Conférence de Delphine AMSTUTZ :**  
**« Comment conseiller un prince absolu au XVII<sup>e</sup> siècle ? »**  
**Compte-rendu du débat**

Flora Champy : Je souhaiterais pour commencer te poser une question de pure curiosité : tu nous as parlé de Sénèque dans la dernière partie de ton intervention, où tu nous a exposé comment s'élabore une figure du parrésiasite, chez Guez de Balzac notamment, en opposition à la figure du ministre d'Etat qui se constitue également au début du XVII<sup>e</sup> siècle comme un nouvel avatar du conseiller du prince. Balzac dans « De la gloire » critique Sénèque qui incarne à ses yeux l'inutilité du conseiller philosophe auprès d'un roi absolu. Trouve-t-on par ailleurs chez les autres auteurs que tu as évoqués, précisément ceux qui théorisent la figure du ministre, des références positives à Sénèque ? On pourrait aussi l'envisager comme un modèle.

Delphine Amstutz : Curieusement, le couple formé par les conseillers de Néron Sénèque et Burrus est très peu mentionné dans les écrits politiques de la période, beaucoup moins que celui formé par Mécène et Agrippa auprès d'Auguste. Balzac attaque Sénèque car ce dernier a critiqué l'épicurien Mécène ; l'auteur du *Prince* et du *Socrate chrétien* se projette dans la figure de l'épicurien attaqué par un conseiller du prince à la philosophie austère, mais complètement sans effet.

Michèle Rosellini : Ce qui est très intéressant dans cette figure du parrésiasite qui s'élabore au début du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est le paradoxe sur lequel elle repose, puisqu'il s'agit d'une *parrésia* qui ne peut se faire entendre que si elle se dissimule. Comment l'ouvrage de Balzac, *Aristippe ou de la Cour*, a-t-il été reçu à sa publication en 1651 ?

D.A. : Charles Perrault loue beaucoup l'ouvrage, non pour sa réflexion politique, mais parce qu'il représente à ses yeux un des meilleurs exemples de prose française. La *parrésia* définie par Balzac notamment dans son discours « Mécénas » et qu'il pratique dans *Aristippe* ne s'apparente pas à la « parrésie oblique » que l'on peut trouver chez La Fontaine par exemple. Il ne s'agit pas de dissimuler la critique, mais de la rendre plus forte en l'énonçant avec douceur et surtout en ne la limitant pas à la contingence : parler de la cour de Castille par exemple permet à Balzac d'élargir la portée de sa critique au-delà du règne de Louis XIII.

Intervenant extérieur (Maxime Triquenaux) : Je souhaiterais revenir sur la figure du ministre et sa postérité. Il est intéressant de voir comment elle se constitue au XVII<sup>e</sup> siècle, car au siècle suivant, on voit que dans les pamphlets et écrits politiques c'est toujours le ministre et non le roi qui est l'objet de la critique.

D.A. : Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la littérature concernant les ministres est surtout anti-pédagogique. Elle s'attaque à Louis XIII non comme à un mauvais roi, mais comme à un roi faible qui a été mal éduqué et mal préparé à sa fonction. C'est dans ce cadre que s'inscrit la réflexion de Gabriel Naudé par exemple, pour qui le miroir

Labo junior REPHAM (Représentations et Exercice du Pouvoir : l'Héritage Antique à l'époque Moderne) : « *Longue expérience des choses modernes et continuelle leçon des antiques* » : *l'héritage antique dans la pensée et les pratiques du pouvoir à la Renaissance et à l'âge classique*. Séminaire commun – 7<sup>e</sup> séance : Delphine Amstutz. Mardi 26 avril 2016

du ministre devient plus important à écrire que le miroir du prince, car le ministre au moins peut être changé – alors qu'il faut s'accommoder du roi quel qu'il soit. Soit le roi est compétent et peut s'entourer de plusieurs ministres, soit il est au contraire faible et inapte, auquel cas la seule voie de salut réside dans l'institution d'un seul ministre puissant.

Alberto Fabris : On observe alors un changement de registre considérable.

D.A. : Oui, tout à fait. Il faut rester prudent cependant car Naudé n'est pas représentatif de la pensée du XVII<sup>e</sup> siècle.

Laurent Thirouin : Je souhaiterais poser une question de pure information : quand la formule « car tel est notre bon plaisir » apparaît-elle ? On pourrait la considérer comme l'expression de l'absolutisme naissant.

D.A. : Elle est utilisée pour la première fois par François I<sup>er</sup>. Dans ce cas aussi il faut user d'une grande prudence car le terme de « plaisir » a ici un sens bien particulier, qui se rapproche de « volonté » ; il ne s'agit pas de l'expression d'un caprice. Je vous renvoie au livre de Robert Descimon et Fanny Cosandey, *L'absolutisme en France, histoire et historiographie* (Seuil, 2002) qui expose les deux interprétations de la monarchie française que l'on peut avoir selon qu'on adopte une analyse théorique ou pratique. Un point de vue juridique mène à considérer qu'elle a toujours contenu une tendance à l'absolutisme ; si l'on examine les pratiques de gouvernement, on se rend compte qu'elles sont loin d'avoir été constamment absolutistes. Ce sont les guerres de religion qui ont amené une modification significative des pratiques de gouvernement.

Laurent Thirouin : Je souhaiterais aussi poser une question sur la logique de votre exposé. En quoi ce que vous avez défini comme le facteur intellectuel, machiavélien et pragmatique, met-il en crise l'idée du conseiller du prince ?

D.A. : Cette nouvelle manière de penser la politique ruine l'idée d'un conseiller philosophe qui maîtriserait une rationalité universellement valable. On peut percevoir le résultat de cette évolution dans les écrits philosophiques et moraux de Bacon par exemple, qui définit l'activité du conseil du prince non plus comme l'exposé d'une science rationnelle, mais comme une pure dramaturgie, une scénographie.

F.C. : Pour revenir sur la remarque de Maxime tout à l'heure au sujet de la figure du ministre au XVIII<sup>e</sup> siècle, je souhaiterais évoquer Saint-Simon, qui à travers ses violentes critiques contre les ministres de Louis XIV ne ménage pas le roi lui-même...

M. T. : Chez Saint-Simon c'est très particulier : ce sont les bâtards du roi qui se trouvent le plus violemment critiqués, car leur élévation contrarie ses prétentions nobiliaires.

F.C. : On trouve aussi chez lui, à travers la critique des mauvais choix que Louis XIV fait de ses ministres, une réflexion assez développée sur la question de la compétence et du mérite, étonnamment associée à ses revendications de rang.

D.A. : La situation décrite par Saint-Simon est biaisée : à ses yeux, Louis XIV est en fait entièrement gouverné par ses favoris sans s'en rendre compte. Il oppose à cette

Labo junior REPHAM (Représentations et Exercice du Pouvoir : l'Héritage Antique à l'époque Moderne) : « *Longue expérience des choses modernes et continuelle leçon des antiques* » : *l'héritage antique dans la pensée et les pratiques du pouvoir à la Renaissance et à l'âge classique*. Séminaire commun – 7<sup>e</sup> séance : Delphine Amstutz. Mardi 26 avril 2016

image le mythe d'un roi entouré de ses pairs, formé à partir de son histoire familiale (celle de son père). Sous Louis XIII la littérature politique mobilise un imaginaire diabolique contre les favoris du roi, alors que sous la plume de Saint-Simon ce même imaginaire diabolique se trouve mobilisé contre les bâtards du roi.

M. T. : A ce propos, est-ce que la question des bâtards se trouve abordée auparavant dans la littérature politique ? On peut songer par exemple à Louis XIII éduqué avec les bâtards d'Henri IV.

D. A. : Non, cette question est très peu évoquée. Héroard évoque l'entente difficile entre Louis XIII et ses frères, mais cela ne constitue pas un thème important de la réflexion politique.

Giorgio Bottini : Je souhaiterais revenir sur la question de l'opposition entre « conseiller » et « ministre » à la lumière du vocabulaire politique de Machiavel. Contrairement à ce que l'on peut voir en France comme vous l'avez évoqué, Machiavel emploie toujours le terme de *ministri*, sauf dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live* où il évoque les *consiglieri* des tyrans.

D. A. : C'est très intéressant ; peut-être est-ce lié au contexte italien ?

G. B. : Peut-être ; en tous cas chez Machiavel *consigliere* se rapporte à un pouvoir illégitime. Dans sa correspondance d'ambassadeur, il utilise le terme *ministri*. Il faudrait voir quels termes correspondent en latin.

F. C. : En effet, il y a peut-être, au-delà de la signification du terme dans les offices religieux, une survivance du latin *minister*, « serviteur ».

A. F. : Cela varie certainement selon les régimes politiques des cités ; à Venise, *Consigliere* constituait un titre.

G. B. : En effet, c'est différent de ce qui se passe à Milan ou Naples où l'on ne parle que de *ministri*.

Intervenant extérieur : J'interviens à titre comparatif car il existe aussi une tradition du conseil du prince dans l'univers musulman médiéval. Pourriez-vous revenir sur la référence à Plutarque, sur lequel s'appuient les auteurs politiques du début du XVII<sup>e</sup> siècle pour redéfinir la *parrêsia* ?

D. A. : Le traité de Plutarque *Comment distinguer le flatteur d'avec l'ami* ? innerve toute la littérature politique de cette période sur la *parrêsia*. C'est très surprenant pour nous qui sommes habitués aux textes invoqués par Foucault dans sa réflexion sur la question, plus anciens, notamment ceux de Platon. Mais au XVII<sup>e</sup>, le texte de Plutarque est beaucoup mieux connu.

Intervenant extérieur : J'aurais une seconde question : pourquoi utiliser le terme de *parrêsia* s'il ne se trouve pas chez Balzac ? Peut-on encore parler de *parrêsia* lorsque le discours reste indirect et ne contient pas d'attaque personnelle ?

D. A. : Balzac ne reprend pas le terme explicitement, mais il est présent à travers le texte de Dion Cassius qu'il lit dans la traduction de Coeffeteau et adapte dans son propre ouvrage (reprenant une anecdote sur Mécène et Auguste). C'est précisément dans son ambiguïté que réside l'originalité de sa définition de la *parrêsia* : son texte, pour être équivoque, n'en est pas moins virulent.

Labo junior REPHAM (Représentations et Exercice du Pouvoir : l'Héritage Antique à l'époque Moderne) : « *Longue expérience des choses modernes et continuelle leçon des antiques* » : *l'héritage antique dans la pensée et les pratiques du pouvoir à la Renaissance et à l'âge classique*. Séminaire commun – 7<sup>e</sup> séance : Delphine Amstutz. Mardi 26 avril 2016

Intervenant extérieur : C'est en effet très étonnant de voir que la *parrêsia* détournée en devient plus puissante.

Michèle Rosellini : J'aurais une question peut-être hors contexte : trouve-t-on dans cette réflexion « parrésiasite » du début du XVII<sup>e</sup> la mémoire de la diatribe diogénique telle qu'elle a été conservée par Lucien, et traduite par La Mothe le Vayer ?

D. A. : Assez peu, en tous cas pas chez Balzac pour qui la figure de Diogène est beaucoup trop indécente.

Giorgio Bottini : Une rapide recherche sur [l'hyperprince](#) m'a permis de retrouver les trois passages où Machiavel parle de *consiglieri* : dans le *Prince*, chapitre XXIII ; dans les *Discours* à propos des conjurations ; et dans les *Lettres familières* pour évoquer... les conseillers du roi de France. C'est un emploi très péjoratif.

D. A. : C'est tout à fait passionnant, surtout quand on confronte cela avec le vocabulaire politique français où « ministre » désigne le tout-venant du personnel politique. On parle ainsi d'« archi-ministre » pour se moquer des prétentions de Richelieu. Merci beaucoup pour ces informations.